

[Text]

Parliament is obtained. No thought here was given of advocating Parliament's authority.

Le président: Monsieur Guay.

M. Guay (St-Boniface): Monsieur le président, quelle est la longueur du chemin de fer en question?

M. Duquet: Twenty miles.

Mr. Guay (St. Boniface): Twenty miles.

Encore une fois, monsieur le président, quelle est la longueur du chemin de fer en question?

Mr. Tetro: Sixty-two miles, sir.

Mr. Guay (St. Boniface): Merci, monsieur le président.

Le président: Très bien. Y a-t-il d'autres questions?

Mr. Barrett: It is not a question. It is rather interesting to know that the CPR gets into trouble on occasion. I always thought it was just the CNR.

I have a motion here that a recommendation be made in relation to CPR to the House seeking that Standing Order 90 be suspended in relation to this petition and that the said petition be received; that, as provided for by Standing Order 91 (3) (a) and (c), charges of \$300 be levied, and that the Chairman of the Committee be hereby instructed to report to the House accordingly.

Motion agreed to.

The Chairman: Now I wish to thank Mr. Tetro.

Mr. Tetro: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, sir.

Mr. Guay (St. Boniface): I would like to ask you another question before Mr. Tetro leaves. With a good French-Canadian name like that, does he speak French?

The Chairman: His name is spelled T-e-t-r-o.

Mr. Tetro: I am sorry, sir. Someone in our family somewhere could not spell a French name. I come from Eastern Ontario.

The Chairman: We will now proceed to the consideration of the late petition of Royal Victoria Hospital. I wish to introduce to you, gentlemen, Mr. David McMaster who is their agent, Mr. McMaster.

Mr. David R. McMaster (Agent, Royal Victoria Hospital): Mr. Chairman, thank you, and gentlemen. Shall I explain, Mr. Chairman, the reasons for the lateness in presenting the petition?

The Chairman: Yes, if you please.

Mr. McMaster: This petition has been made to Parliament to amend the charter of the hospital that was granted in 1887.

An Hon. Member: That was not yesterday.

Mr. McMaster: It is to bring everything up to date as it were. The reason why it was late being filed—the reasons are many—but I think

[Interpretation]

soit accordé à moins que le Parlement ne l'approuve. Il n'y a eu aucune pensée ici d'invoquer l'autorité du parlement.

The Chairman: Mr. Guay.

M. Guay (St-Boniface): Mr. Chairman, what is the length of the railway line in question?

M. Duquet: Vingt milles.

M. Guay (St-Boniface): Vingt milles.

Once more, Mr. Chairman, which is the length of the railway line in question?

M. Tétro: Soixante-deux milles, monsieur.

Mr. Guay (St-Boniface): Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: All right. Anymore questions?

M. Barrett: Ce n'est pas une question, c'est plutôt intéressant de savoir que le CPR est quelquefois en difficulté. J'ai toujours pensé que c'était seulement le CN.

J'ai une motion ici portant qu'une recommandation soit faite en ce qui concerne le Canadien Pacifique à la Chambre demandant que l'article 90 du Règlement soit suspendu en ce qui concerne cette pétition et que la dite pétition soit acceptée; que conformément aux alinéas a) et c) du paragraphe (3) de l'article 91 du Règlement, on perçoive \$300 et que le président du Comité soit prié de faire rapport à la Chambre en conséquence.

La motion est adoptée.

Le président: Je remercie M. Tétro.

M. Tétro: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur.

M. Guay (St-Boniface): J'aimerais poser une autre question avant que M. Tétro ne quitte. Avec un nom bien canadien-français comme celui-là, parle-t-il français?

Le président: Son nom est épé-lé T-é-t-r-o.

M. Tétro: Je regrette, monsieur. Quelqu'un de notre famille quelque part ne pouvait épeler un nom français. Je viens de l'Ontario de l'est.

Le président: Nous allons passer à l'étude de la dernière pétition, celle de l'Hôpital Royal de Victoria. Je désire vous présenter, messieurs, M. David McMaster qui est leur agent, Monsieur McMaster.

M. David McMaster (Agent, du Royal Victoria Hospital): Monsieur le président, messieurs, merci. Puis-je vous expliquer, monsieur le président, les raisons qui ont motivé le retard à présenter la pétition?

Le président: Je vous en prie.

M. MacMaster: Cette pétition a été faite au parlement pour amender la charte de l'hôpital qui a été accordée en 1887.

Une voix: Elle ne date pas d'hier.

M. McMaster: C'est précisément pour que tout soit mis à jour. La raison pour laquelle elle a été présentée tardivement—il y a